



## Frédéric DUTOIT

Ancien Député  
Président du Groupe Communiste, Citoyen & Républicain  
Conseiller Communautaire

## CONSEIL MUNICIPAL

25 octobre 2010

### Rapport n° 36

DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES –  
Modification du régime des abattements.

Monsieur le Maire,

Ce rapport 36 est intitulé « Modification du régime des abattements », titre pour le moins anodin.

Mais la surprise est de taille lorsqu'on lit le rapport : « *le taux de l'abattement général à la base sera ramené de 15 % à 5 % de la valeur locative moyenne, ce qui aura pour effet mécanique d'élargir la base nette d'imposition* ».

Puisque votre argumentaire est purement technique, sur ce rapport lors de vos interviews, permettez-moi de faire aussi un petit rappel technique :

- L'abattement général, à la base, est une des possibilités offertes aux collectivités pour alléger la feuille d'impôt de la taxe d'habitation de ses administrés ;
- Jusqu'à présent, on appliquait une réduction égale à 15 % ;
- Maintenant cet avantage « *qui n'a aucune justification* » comme l'a assuré au quotidien La Provence, le président de votre groupe Yves MORAINÉ, et bien, cet avantage va passer à 5 %.
- Mathématiquement, on passe donc de 154 euros à 51 euros de réduction.

**En moyenne, la diminution de cet abattement équivaudra à une augmentation d'environ 103 euros.**

Vous l'avez dit et répétez sur France Bleu Provence, « la gauche ou les médias se trompent : on n'augmente pas, on réduit un abattement »

Monsieur le Maire vous avez bien appris le théorème de Baroin – du nom du Ministre du Budget – selon lequel la diminution d'une réduction ne saurait être assimilée à une augmentation.

C'est un véritable piège pour nos concitoyens :

Une augmentation «mécanique» en 2011, sans même que les élu(e)s n'aient encore décidé de relever les taux d'imposition.

Alors, excusez-moi Monsieur le Maire, mais votre argumentation n'est exacte que sur le plan technique car, concrètement, que les choses soient bien claires, et non techniques, **vous vous servez bien du levier de l'abattement afin d'augmenter le taux d'imposition de la taxe d'habitation.**

Que vous le vouliez ou non, que vous le disiez ouvertement ou non, il s'agit bel et bien d'une augmentation de 103 euros pour les Marseillais et les Marseillaises. Et vous avouez, maintenant, que c'est le désengagement de l'État qui appauvrit la ville, comme vient de le dire votre Adjoint aux Finances, M. TOURRET.

Car, monsieur le Maire, ces 103 euros de différence ce sont bien les contribuables marseillais qui vont les payer.

Et, par là-même, vous réussissez le tour de force d'éviter d'augmenter fortement l'an prochain...Quoi que nous verrons bien !

Alors, Monsieur le Maire, pourquoi réduire cet abattement maintenant ?

Pourquoi ne pas en avoir profiter avant, puisque comme vous l'avez dit cette réduction d'abattement permet de récupérer de l'argent ?

Pourquoi ?

Vous avez dit (France Bleu Provence) et je vous cite : « *on réduit un abattement afin de ne pas avoir à augmenter les impôts d'une manière substantielle l'année prochaine. Pour ne pas les augmenter, il faut récupérer de l'argent.* » 23 millions pour la Ville et 10 pour la Communauté Urbaine MPM.

Monsieur le Maire, vous vous inscrivez de plus en plus dans la philosophie fiscale de Nicolas SARKOZY.

Rappelons-nous ses paroles lorsqu'il plaidait pour la réforme de la taxe professionnelle : « *Il faut saisir l'opportunité de la suppression de la taxe professionnelle (TP) pour moderniser en profondeur la fiscalité locale* ».

Officiellement, Nicolas SARKOZY et le gouvernement continuent d'affirmer qu'il est hors de question d'augmenter la pression fiscale. Mais, dans les faits, ce sont bien des hausses d'impôts qui ne veulent pas dire leur nom qui touchent certaines catégories de Français.

Car la simplicité de cette réduction de l'abattement est qu'elle s'applique à tout le monde pareil. Même aux 122 000 foyers modestes dont la taxe est plafonnée car elle atteint 3 % de leurs revenus.

Cette mesure inéquitable met à contribution plus fortement les familles les plus modestes que celles plus aisées. C'est inacceptable !

Et qui plus est, ce sont bien les contribuables marseillais qui vont être le plus mis à contribution dans notre métropole.

Les Marseillais ont déjà payé le prix fort avec l'augmentation de la TEOM cette année pour payer votre incinérateur et, avant même le budget 2011, ils apprennent aujourd'hui l'augmentation « technique » de la taxe d'habitation pour 2011.

En appliquant ainsi la philosophie fiscale de Nicolas SARKOZY, vous essayez d'user d'un tour de passe-passe pour faire payer les Marseillaises et les Marseillais. Et ce en faisant payer les ménages en lieu et place des financiers et profiteurs de tout poil.

Vous feriez bien, Monsieur le Maire, de méditer les paroles d'Arthur Schopenhauer, qui écrivait dans « *L'art d'avoir toujours raison* » (Page 27) : « *Le vrai peut résulter de prémisses fausses, bien que le faux ne le fasse jamais à partir de prémisses vraies* ».

À l'heure où la crise sociale avec la lutte contre la réforme des retraites s'amplifie, où notre pays peine à sortir de la crise financière, ce sont une fois de plus les ménages qui vont trinquer et parmi eux les plus démunis.

Tout comme eux nous ne sommes pas dupes, Monsieur le Maire, nous ne tomberons pas dans votre piège.

Aussi nous votons CONTRE ce rapport.